

La lecture à Montreuil-sous-Bois

À la recherche de la cohérence

La multiplication des offres de lecture dans les villes conduit-elle à créer des situations d'émulation, voire de concurrence, entre les différents organismes qui se préoccupent du livre et de la documentation ? Voit-on apparaître une nouvelle politique municipale qui devrait non plus tant impulser qu'arbitrer ? C'est ce que nous avons voulu découvrir en rendant visite à Montreuil-sous-Bois, ville nationalement réputée pour son action en faveur du livre et de la lecture.

Emmanuel Cuffini

Direction des affaires culturelles
Ville de Montreuil

(avec le concours
de Florence Schreiber,
Bibliothèque municipale
de Montreuil)

Bulletin des bibliothèques de France : Dans quel contexte s'inscrit l'offre de lecture à Montreuil ?

Emmanuel Cuffini : Pour comprendre la situation actuelle et les questions qu'elle pose, il est nécessaire de prendre un peu de recul. Montreuil, qui bénéficie d'une remarquable stabilité politique, s'est intéressée très tôt à la lecture, comme moyen d'émancipation des classes populaires. Dès les années 1960, il y avait plusieurs bibliothèques dans la ville, et la bibliothèque centrale inaugurait des locaux neufs et bien conçus en 1974. Chacun connaît par ailleurs le Salon du livre de jeunesse, qui existe depuis le début des années 1980, et qui est issu de l'action des services municipaux et, paradoxalement, du service enfance-centre de loisirs. Bref, Montreuil bénéficie d'une excellente réputation dans le domaine de la lecture, et cette réputation a longtemps été méritée.

Mais les temps ont changé, ou, plus exactement, l'environnement a été bouleversé. La ville a subi de plein fouet la crise économique des années 1980, et ce d'une façon particulière-

ment dure. Cela s'est traduit par une crise financière majeure au début des années 1990, crise dont nous subissons aujourd'hui encore le contre-coup. Il faut savoir que Montreuil est la seconde ville de France, après Roubaix, en termes de perte de taxe professionnelle ! En outre, la politique municipale de préemption des terrains et immeubles sur le territoire communal lui a fait subir également la crise de l'immobilier. Tout cela a conduit à réduire de façon drastique les dépenses dans tous les domaines, y compris bien sûr la lecture publique.

Aujourd'hui, la situation économique s'améliore, avec l'intérêt porté par de nombreuses entreprises du tertiaire à cette commune aux portes de Paris : récemment Air France, la BNP, des sociétés informatiques comme Ubisoft (déjà plus ancienne) ont installé des unités dans la ville, de nombreuses petites entreprises culturelles s'implantent, car elles trouvent des locaux relativement peu coûteux. La ville espère la création de 15 000 emplois nouveaux dans les trois ans. Mais l'embellie s'accompagne de modifications profondes :

* Entretien réalisé par Bertrand Calenge, le 20 juillet 2001.

Emmanuel Cuffini a été successivement directeur des bibliothèques de Tremblay-en-France et directeur des bibliothèques de Montreuil. Il est actuellement en charge de l'action culturelle et des relations internationales à la Mairie de Montreuil.

la ville change, et la population aussi, qui s'enrichit de « travailleurs intellectuels » (dans le cinéma, les arts, etc.), avec bien sûr d'autres pratiques et d'autres attentes. Il est donc nécessaire de modifier les formes d'organisation, qui restent encore trop modelées sur les « années glorieuses », et penser de nouveaux services.

BBF : *Malgré cette évolution, Montreuil reste une ville de la lecture. Pouvez-vous brosser le tableau des offres de lecture sur la commune ?*

EC : Comme je le disais, la lecture publique est une priorité municipale, et elle le restera : le député-maire récemment réélu était adjoint aux affaires culturelles au moment de la construction de la bibliothèque municipale centrale. Et l'intérêt municipal ne s'arrête pas à cette bibliothèque municipale et à ses trois annexes de quartier. Les centres de loisirs ont une forte activité autour du livre : le Salon du livre de jeunesse est né du salon des centres de loisirs ! Le service jeunesse municipal, également très actif, monte un salon du livre maghrébin, invite des écrivains, organise des ateliers d'écriture. La « Maison populaire », financée par la ville, propose également depuis longtemps des ateliers d'écriture et des rencontres littéraires et poétiques. Plus récemment, les bibliothèques centres documentaires (BCD) des écoles ont été largement soutenues, d'autant plus que l'école est une autre priorité municipale. Ces différentes initiatives s'organisent de façon assez autonome, sans grande concertation : avant la crise financière, il existait aussi une mission livre et lecture qui organisait elle-même un concours de nouvelles et accueillait

des écrivains, pendant que le service culturel municipal produisait de son côté des ateliers d'écriture et des rencontres avec des auteurs. Ajoutez à cela que la ville offre chaque année un livre à chacun des enfants scolarisés. Bref, beaucoup d'initiatives, très actives et vivantes, mais en ordre dispersé.

Pour être complet, le tableau ne saurait s'arrêter aux actions municipales. À côté du moment fort qu'est le Salon du livre de jeunesse – aujourd'hui financé essentiellement par le conseil général –, Montreuil abrite un café philosophique, un café littéraire, et surtout la librairie Folies d'Encre qui est au cœur d'un réseau d'animations. Lycées et collèges disposent de centres de documentation et d'information, et des comités sociaux d'entreprises ou d'organismes, dont le siège est à Montreuil (comme la CGT, ou le Centre communal d'action sociale d'EDF), organisent également des activités autour du livre et de la lecture.

BBF : *L'offre est en effet prolifique, et semble surtout tournée vers une lecture « culturelle ». Connaît-on les pratiques et les attentes de la population ?*

EC : C'est effectivement surtout une offre culturelle, et la documentation pratique, de formation ou d'information reste assez peu développée en tant que telle. Cette situation relève d'un choix politique délibéré, il est aussi le fait de la proximité de Paris et de sa richesse exceptionnelle en matière documentaire. C'est aussi un choix réaliste : compte tenu des moyens, on ne peut pas tout faire ! Toutefois, une évolution se dessine dans ce domaine, avec l'émergence de points d'accès à Internet : bornes réparties dans la ville, trois postes à la bibliothèque municipale (avec le projet d'installer 12 nouveaux postes début 2002), un point d'accès au service jeunesse, etc. Mais là encore la dimension culturelle est très forte : par exemple, l'espace culture multi-

La bibliothèque de Montreuil en quelques chiffres (données 2000)

Population : 95 038 habitants

Budget d'acquisition :
1 160 000 F (176 860 €)

Collections :
153 000 livres
20 000 phonogrammes
366 abonnements

Acquisitions 2000 :
12 563 livres
1 953 phonogrammes

Emprunteurs inscrits :
13 937

Nombre de prêts :
417 740 (dont 92 034 phonogrammes)

média (ECM) situé à la Maison populaire, outre les formations de base aux logiciels courants qu'il propose, est plutôt orienté sur la création graphique.

Cette politique rencontre indubitablement un public. Mais il faut reconnaître que nous connaissons peu ce public : nous manquons d'études qualitatives et même quantitatives, ce qui pose évidemment des problèmes à l'heure où nous devons réorganiser l'offre.

BBF : *Le choix politique dont vous parlez a un coût. Peut-on chiffrer les engagements financiers, et les facteurs qui influencent leur évolution ?*

EC : Bien sûr, tout cela a un coût, mais il est assez difficile de l'évaluer avec une grande précision, puisque les initiatives sont multiples, et ne sont pas toutes référées à un budget « livre et lecture ». Commençons par le plus simple, la bibliothèque municipale : avec 40 agents, et un million de francs de budget d'acquisition, c'est également le plus gros poste de dépenses. Un autre million de francs spécifiquement consacré à des acquisitions de documents peut être ajouté : 100 000 francs aux centres de loisirs, 50 000 francs aux BCD, 700 000 francs pour les livres offerts aux enfants scolarisés, subvention à l'association des

LA LECTURE À MONTREUIL-SOUS-BOIS

amis de Folie d'Encre, etc. Enfin, la ville a consacré, en 2001, un million de francs en prestations au Salon du livre de jeunesse. L'effort est donc toujours considérable, même si les budgets – et notamment celui de la bibliothèque – demeurent insuffisants. Mais cet effort reste pour beaucoup indexé sur les pratiques et les objectifs datant de plus de dix ans, alors qu'il serait aujourd'hui utile de réévaluer des priorités.

BBF : *Et la bibliothèque municipale, dans cette offre, comment se situe-t-elle ?*

EC : La bibliothèque municipale connaît le même problème de déficit d'évaluation. Longtemps persuadés de l'excellence de leur bibliothèque, les personnels n'ont guère remis en cause leurs pratiques. Certes, ils sont attachés à leur travail, œuvrent avec énergie en direction de leur public, mais, dans les faits, on assiste à un relatif décalage entre une vision idéalisée et la réalité de la ville d'aujourd'hui.

D'une part, le taux de la population inscrite à la bibliothèque est, avec ses 14 %, bien inférieur à la moyenne nationale, ce qui est un signe. Certes, la baisse des crédits a fait vieillir les collections et donc diminuer leur attrait, mais il y a peut-être des pratiques à réviser !... D'autre part, on assiste ici à un phénomène bien connu, de positionnement inconscient vers le public « naturel » des bibliothèques, et, dans un passé récent, la bibliothèque municipale a lentement glissé vers une bibliothèque moyenne pour une population moyenne. Enfin, la conviction d'excellence a peu à peu isolé la bibliothèque des autres acteurs œuvrant dans la ville : les partenariats ont été trop rares, les initiatives d'action hors les murs trop peu fréquentes. C'est d'ailleurs sans doute en grande partie à cause de ce déficit en actions extérieures que les lieux d'offre de lecture et d'animation autour du livre se sont développés aussi abondamment de façon très au-

tonome. Soyons positifs : la prise de conscience a eu lieu et le processus de redynamisation est aujourd'hui enclenché.

BBF : *Accroître les moyens ne serait donc pas une solution radicale ?*

EC : Les moyens, il en faut, et il en faudrait bien davantage, c'est absolument évident compte tenu de la taille de la commune. Mais cela ne suffit pas : il faut aussi continuer à repenser les modalités de l'offre, et même sa philosophie. En effet, beaucoup de gens restent attachés à une représentation du livre comme objet de culture, et considéré comme sacré à cet égard : peu importent les services, peu importe la nature des documents, le livre est à lui seul un outil d'émancipation. Cette sacralisation du livre et la technicisation du métier de bibliothécaire peuvent conduire à préférer l'intérêt pour les supports à la réflexion sur les contenus, et, d'autre part, à négliger l'étude des usagers. Cette remise à plat de la signification du livre et de la lecture est un préalable indispensable à toute réorganisation efficace de l'offre, en direction de partenariats intelligents.

BBF : *Ce partenariat existe-t-il, par exemple, entre la bibliothèque municipale et les écoles, comme c'est le cas dans de nombreuses villes ?*

EC : Sur ce point, il y a effectivement des acquis, en évolution permanente, de mise en synergie. Depuis quelques années, la bibliothèque municipale a été sollicitée pour apporter son assistance technique à la mise en place des BCD. Et puis des relations se sont instituées autour de « Défis lecture », avec une quarantaine de classes, dans un partenariat qui rencontre un fort succès. L'initiative d'une coopération plus structurée est venue de l'Éducation nationale : comme quelques dérives avaient été constatées dans l'utilisation des crédits municipaux affectés aux écoles, l'inspection académique a souhaité que ces crédits

soient recentrés sur les objectifs de l'école. Petit à petit, on en est venu à créer un « Guichet unique », qui associe éducation nationale, municipalité etc., et donne son avis sur tous les projets liés à l'école. Quand un projet est lié à la lecture, la bibliothèque municipale est en général sollicitée pour apporter son expertise. Il existe donc une large coopération de fait. Mais il conviendrait d'aller plus loin, de clarifier les objectifs et de repenser certains fonctionnements. Le système des BCD, notamment, est peu solide dans la durée : le succès d'un jour est à la merci de la mutation d'un enseignant, etc.

À l'heure actuelle, le recours à la bibliothèque municipale est surtout technique : comment couvrir les livres, les classer, proposer des catalogues de mobiliers. Il est peu question du choix des livres. Or, il faudrait repenser le contenu des BCD : faut-il y mettre de tout ? Faire des choix spécifiques ? Proposer une documentation qui accompagne le travail des enseignants ? Offrir un lieu d'analyse de la qualité des documents – et donc y mettre aussi des livres pas directement utiles dans le cadre d'un travail pédagogique ? Il y a là un immense champ de coopération possible avec la bibliothèque municipale. Pour cela, il faut que les bibliothécaires travaillent avec les enseignants : ces derniers sont, avec les familles, les plus proches des enfants, et c'est avec eux qu'il faut instaurer un débat, entre professionnels distincts et complémentaires. Cela signifie que les bibliothécaires ne doivent pas tout faire, qu'ils doivent aussi savoir déléguer.

Sous cette condition, je ne verrais que des avantages à ce que le budget accordé aux BCD passe par la bibliothèque municipale : cela pourrait apporter gain de lisibilité, opportunité de synergie, multiplication de l'offre, garantie de soutien technique (et même dotation générale de décentralisation accrue !). Cela devrait bien sûr s'accompagner de multiples actions de partenariat : comités de lecture, animations, etc.

BBF : *Comment envisagez-vous l'évolution de ces offres de lecture, et leur mise en œuvre ?*

EC : Nous sommes au début d'un long parcours, qui a déjà commencé. La question est double : comment piloter le changement, et comment organiser, à terme, un service public de la lecture ? Le pilotage du changement est lié à une identification claire des responsabilités, notamment au sein des services municipaux. Prenez l'exemple d'Internet : jusqu'à présent, l'investissement dans les nouvelles technologies a surtout valorisé l'aspect technique, l'outil ; cela a permis en particulier l'implantation d'un intranet très efficace qui facilite la liaison entre services et la démultiplication de lieux d'accès pour les publics. Nous commençons maintenant à réfléchir aux contenus, aux usages des services Internet et à leur mise en forme : on pourrait imaginer, à terme, une répartition des tâches par rapport à cela, la Culture étant responsable des contenus et de la coordination des actions de médiation, la Communication gérant la mise en forme de ces contenus, et l'Informatique coordonnant matériels, logiciels et réseaux.

Cette réflexion peut se poursuivre avec une affirmation de la nature et

des objectifs d'un service public de la lecture. Ce dernier ne peut plus être réduit à la seule bibliothèque municipale : c'est avant tout un réseau, avec de multiples points d'accès, dans lequel la bibliothèque municipale agit comme fédérateur, et comme outil stratégique pour imaginer les itinéraires possibles au sein de ce réseau. Qui dit réseau dit donc aussi circulation entre les différents lieux, et dit – au plan organisationnel – groupes de travail. On en voit émerger les prémisses avec l'élaboration en cours de notre contrat ville-lecture : sa mise en œuvre suppose que l'on travaille à plusieurs partenaires, au sein d'un groupe de pilotage, pour construire ensemble un outil d'aide à la décision pour les élus, tant vis-à-vis de la bibliothèque que du réseau du livre en général.

BBF : *La bibliothèque municipale n'est donc plus l'outil unique et exclusif du service public de la lecture ? De lieu central, n'est-elle pas en train de devenir plutôt un « cerveau stratégique » ?*

EC : La question ne se pose pas en termes de substitution. La bibliothèque municipale doit, bien sûr, et c'est une mission nouvelle, assister, coordonner, et stimuler des acteurs et

des lieux divers qui sont autant de points d'accès – nécessairement sélectifs – à la lecture, sans pour autant qu'ils dépendent d'elle. Mais cette fonction de base arrière stratégique n'abolit pas son autre fonction essentielle, celle d'apparaître comme un espace visible de la connaissance. La bibliothèque est un espace public, un lieu de confrontation pour tous les publics et tous les documents. Il faut une médiathèque riche, largement ouverte, qui permette à tous l'accès à la culture, à la formation, aux savoirs.

Cette exigence d'une bibliothèque forte au sein d'un réseau de points d'accès pose par ailleurs la question de l'avenir des annexes et de leur articulation avec d'autres points d'accès aux livres. D'une part, elles ne peuvent évidemment pas être envisagées comme des entités autonomes. D'autre part, elles ne peuvent pas être des « bibliothèques centrales en miniature », car elles ne peuvent offrir l'espace et la richesse de cette bibliothèque centrale. Il faut réfléchir à d'autres solutions : s'interroger sur d'éventuelles fonctions intercommunales, personnaliser, voire spécialiser les collections et les services.

L'avenir est ouvert.

Juillet 2001